

Informations brèves du CJB (séance du 19 décembre 2012)

La Neuveville, le 21 décembre 2012

Pass'Jeunes

Le Conseil du Jura bernois (CJB) est favorable à la poursuite du programme Pass'Jeunes en dépit du contexte financier. Il l'a indiqué dans une réponse à la Commission de la jeunesse du Jura bernois. Le programme, testé depuis deux ans, permet de financer des stages à l'étranger pour des jeunes de 18 à 30 ans, dans l'optique de développer leurs compétences sociales ou professionnelles. Le CJB propose à la commission d'étudier avec la personne déléguée à la jeunesse diverses pistes de financement en vue d'offrir de un à trois stages par année. Ces pistes vont de l'utilisation mesurée du budget de la personne déléguée à l'éventualité d'un partenariat public-privé dans le cadre d'un concours qui distinguerait le ou les projets les plus intéressants.

Nouvelle gestion publique

Le CJB est favorable à la poursuite de la Nouvelle gestion publique (NOG) sous une formée améliorée dans le canton de Berne. Il a accueilli favorablement les propositions du Conseil-exécutif faisant suite à l'évaluation du projet NOG. Le CJB salue en particulier le fait de ne pas lancer de projet qui mobiliserait des ressources importantes. Il insiste sur l'équilibre à trouver entre la réduction de la documentation qui sera produite à l'avenir par la Direction des finances et la nécessité de conserver un haut niveau d'information à l'attention du Grand Conseil et des administrés.

Autres dossiers

Dans sa séance du 19 décembre 2012, le CJB a également :

- pris connaissance des chiffres pour l'utilisation du service de la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale (SAP) pour le soutien téléphonique aux parents par les francophones habitant le canton de Berne ;
- constaté que les coupes budgétaires appliquées à certaines institutions dans le cadre des mesures cantonales d'économie n'affecteront pas la participation cantonale au soutien du poste de délégué-e interjurassien-ne à la jeunesse ;
- été informé de la teneur de récentes rencontres des sections compétentes avec la Direction de la santé publique et de la prévoyance social (SAP) ainsi qu'avec la Délégation du Conseil-exécutif aux affaires jurassiennes (DAJ).

Annexe

Prise de position sur l'évaluation NOG

Informations

Secrétariat général du CJB : 032 / 493 70 73